



DG/7/6...../2012

Rabat, le 04 juillet 2012

Note

à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général

Objet : Budget quadriennal 2013/2017 / Prévisions budgétaires pour la mise en oeuvre des principaux objectifs diplomatiques sur le continent américain.

En application de vos instructions, suite à la réunion tenue le 29 juin 2012 au sujet du plan budgétaire quadriennal 2013/2017 et en prévision des dépenses devant être engagées, durant cette période, pour la réalisation des objectifs tracés dans le cadre du déploiement diplomatique concernant le continent américain, j'ai l'honneur de vous faire part, ci-après, des principales actions qui nécessitent la mobilisation de ressources financières conséquentes en vue de leur mise en œuvre effective :

1/ Ouverture d'une Représentation Diplomatique et d'un Poste Consulaire :

Outre l'ouverture d'une Ambassade du Royaume du Maroc à Sainte Lucie, qui a déjà reçu l'accord du Département, de manière à mieux couvrir la région des Caraïbes, au regard des enjeux géopolitiques qu'elle présente pour notre pays, il est à prévoir, durant la période considérée, *la possibilité d'ouvrir une Représentation Diplomatique au Paraguay, de même qu'un Consulat Général à Miami.*

- *S'agissant du Paraguay*, il apparaît clair que les nouveaux développements de la situation politique dans ce pays, caractérisés par le départ du Gouvernement Lugo, qui avait reconnu la pseudo « RASD » en 2011, la mise en place de nouvelles autorités transitoires, de tendance de droite, et la prochaine organisation des élections présidentielles, dans ce pays, en avril 2013, devraient probablement dicter, dans un très proche avenir, une reprise de la dynamique politique, telle qu'enregistrée auparavant dans les relations bilatérales, avec la relance du thème de l'ouverture d'une Représentation Diplomatique du Maroc à Assomption.

- *S'agissant du Consulat Général du Royaume du Maroc à Miami*, il va sans dire que son ouverture semble de plus en plus indiquée, dans la mesure où l'existence d'un tel poste consulaire, dans une région à forte composante latino-américaine, serait de nature à conférer à cette structure une vocation plus politique que consulaire, au moment où notre pays est appelé à renforcer ses relations avec les Etats d'Amérique latine et des Caraïbes. La présence, à Miami, d'une importante communauté latino-américaine, originaire notamment de pays qui reconnaissent la pseudo « RASD », tels que Cuba et le Venezuela, et qui compte, parmi elle, avec des personnalités souvent très influentes politiquement, à laquelle s'ajoute une importante communauté juive marocaine, permettrait de mettre en place des lobbys favorables à la défense des positions du Maroc à partir de Miami. Outre cet aspect, l'ouverture d'un tel Poste permettra de décongestionner notre Consulat Général à New York, de manière à mieux répondre aux besoins de nos ressortissants installés dans la partie sud des Etats-Unis, voire même de couvrir certaines demandes consulaires formulées auprès de nos Ambassades présentes en Amérique latine, qui ne disposent pas d'agents de la CINE, situation imposant à nos ressortissants établis sur le sous-continent de se rendre soit à New York soit au Maroc pour l'établissement de ce document.

Ainsi, l'ouverture des Missions Diplomatiques à Sainte Lucie et au Paraguay de même que celle du Consulat Général à Miami nécessiteront la mobilisation des ressources budgétaires suffisantes tant pour la location des bâtiments et leur fonctionnement effectif que pour l'affectation du personnel nécessaire.

2/ Généralisation des crédits spéciaux alloués annuellement pour la mise en œuvre de la stratégie « Diplomatie Par Objectifs » :

Suite au lancement de la stratégie « Diplomatie Par Objectifs » (DPO) prévoyant la mise à disposition, au profit d'un nombre précis de Missions Diplomatiques, d'une enveloppe budgétaire annuelle spéciale pour la réalisation des objectifs tracés, le constat est tel, qu'aujourd'hui, il apparaît nécessaire de généraliser l'octroi d'une telle enveloppe à l'ensemble de nos Ambassades sur le continent américain.

Cette nécessité est en effet dictée par le fait que toutes nos Missions Diplomatiques sur le continent, particulièrement en Amérique latine, se trouvent confrontées aux mêmes défis et impératifs, notamment en ce qui concerne la défense de notre Cause Nationale, au moment où l'activisme, particulièrement virulent, des ennemis de notre intégrité territoriale concerne actuellement l'ensemble de la région, où il n'a cessé de croître. Ainsi, il sera tout indiqué d'obtenir les crédits suffisants de manière à parvenir à :

- **l'octroi généralisé de l'enveloppe budgétaire DPO à toutes les Missions** : elle permettra de mettre fin au dilemme imposé par le difficile choix de tel ou tel pays, notamment latino-américain, devant être priorisé dans le cadre du déploiement extérieur, ce, au détriment d'autres Missions Diplomatiques dans la région, qui font pourtant face aux mêmes manques de moyens financiers. Au titre de l'année 2012, seules 5 Ambassades en Amérique latine ont pu bénéficier de l'enveloppe budgétaire spéciale, alors que les 3 autres Missions Diplomatiques restantes doivent faire face aux mêmes difficultés dans un environnement politique commun à l'ensemble de la région. L'objectif de cette extension serait ainsi de permettre à toutes nos Ambassades de bénéficier des mêmes moyens budgétaires et d'assurer une meilleure représentation de notre pays dans une région intégralement en proie aux manœuvres continues de nos adversaires.

- **l'extension et la révision à la hausse des rubriques budgétaires de la DPO** : il s'agira de revoir à la hausse le montant global de cette enveloppe budgétaire, afin de faire bénéficier nos Ambassades de crédits suffisants pour l'ensemble de ses rubriques respectives, sachant que les actions engagées en Amérique latine engendrent des coûts particulièrement élevés, en raison de la cherté des services, notamment en ce qui est de la prise en charge des billets d'avion et de tous autres frais liés aux déplacements des délégations, entre autres. Cette enveloppe devrait également compter avec une rubrique supplémentaire « aide sociale et humanitaire », qui permettrait à notre pays de prévoir l'octroi annuel de fonds spéciaux à la réalisation de programmes sociaux ou actions humanitaires sur un continent, dont les pays non seulement connaissent des taux élevés de pauvreté mais sont également, constamment confrontés à des catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, etc...). De tels gestes du Maroc sont hautement appréciés d'autant plus qu'ils permettent de générer des capitaux sympathies favorables à la défense de notre Cause Nationale dans la région.

3/ Revalorisation de l'Indemnité Journalière de Séjour (IJS) au profit de plusieurs postes latino-américains :

L'Amérique latine est une des régions où les diplomates de plusieurs de nos Ambassades ne bénéficient pas du même traitement en matière d'indemnités journalières de séjour, avec des coefficients différents pour leur calcul, au moment où ils font tous face aux mêmes contraintes.

Outre les dévaluations constantes de la monnaie locale par rapport au dollar américain, les cadres affectés en Amérique latine affrontent, dans leur ensemble, la même situation d'insécurité constante dans des pays à hauts risques, tels le Mexique, le Guatemala, la Colombie, et actuellement la République Dominicaine, qui ont vu leurs taux de criminalité augmenter de manière vertigineuse, ce, sans la compensation financière adéquate pouvant les inciter à ignorer ce phénomène et postuler pour la région.

A cela s'ajoute le niveau élevé d'inflation dans tous les pays latino-américains, en plus de l'augmentation constante de la cherté de la vie, notamment au niveau du logement, des services, et des prix exorbitants pratiqués dans les zones où doivent impérativement résider les diplomates, pour raisons de sécurité.

Aussi, est-il nécessaire, aujourd'hui, de revaloriser les coefficients de nos Missions au Mexique, au Guatemala, au Pérou, en République Dominicaine et en Argentine pour tout au moins les élever sur ceux de la Colombie et du Chili (coefficient 3), sachant que celui du Brésil est de 4,5 et qu'au regard des considérations exposées ci-dessus, toutes nos Missions Diplomatiques en Amérique latine devraient pouvoir bénéficier de ce même coefficient, de manière à encourager nos diplomates à postuler pour ce continent, au moment où beaucoup se refusent à une mutation dans des pays tels que le Mexique ou l'Argentine. Le tableau ci-dessous traduit, à titre d'exemple, toute la disparité existante au niveau du coefficient de l'IJS entre certains postes en Amérique latine par rapport au niveau d'inflation :

| PAYS | COEFFICIENT | INFLATION 2011 |
|------------------------|--------------------|-----------------------|
| Brésil | 4.5 | 6.50 |
| Chili | 3.00 | 4.40 |
| Colombie | 3.00 | 4 |
| Argentine | 2.70 | 9.50 |
| République Dominicaine | 2.20 | 8.51 |
| Guatemala | 2.20 | 6.22 |
| Pérou | 2.20 | 5 |
| Mexique | 1.90 | 5 |

4/ Augmentation des contributions financières du Maroc aux Organisations Régionales américaines.

Membre observateur de l'Organisation des Etats Américains (*OEA*), de la Conférence Ibéro-américaine (*SEGIB*), de l'Organisation des Etats de la Caraïbe (*OEC*), du Parlement Andin (*Parlandino*) et du Parlement latino-américain (*Parlatino*), la présence du Maroc auprès de ces organismes régionaux, est d'une importance fondamentale pour la défense de ses intérêts dans la région, au moment où il est appelé à obtenir un tel statut auprès d'autres Organisations, notamment latino-américaines, telles que la Communauté Andine des Nations (*CAN*), auprès desquelles des démarches sont actuellement en cours dans ce sens.

Cette présence du Maroc, en sa qualité de membre observateur, implique sa pleine participation non seulement aux contributions budgétaires allouées annuellement au fonctionnement de ces Organisations régionales mais également à la réalisation des programmes mis en œuvre par celles-ci. Or, les contributions financières du Maroc auxdites Organisations sont restées très faibles jusqu'à aujourd'hui, voire même quasi inexistantes, alors qu'elles revêtent un caractère prioritaire pour permettre d'assurer une présence effective de notre pays auprès de ces organismes et de la mettre ainsi à profit en faveur de la défense de nos intérêts dans la région.

Il est donc impératif de prévoir une augmentation des contributions financières du Maroc aux Organisations régionales américaines à la fois annuelles et périodiques dans le cadre de la participation aux programmes engagés par ces organismes, lesquels nécessitent un financement permanent de la part des Etats membres à part entière ou observateurs.

Ces contributions financières sont également à prévoir dans le cadre des processus bi-régionaux, en particulier des Sommets Amérique du Sud/Pays Arabes (ASPA) et Amérique du Sud/Afrique (ASA), au sein desquels le Maroc défend une participation active, sans toutefois apporter des fonds conséquents, qui sont de nature à renforcer sa position au sein de ces processus. Il s'agira ainsi de déterminer chaque année une enveloppe budgétaire annuelle pouvant être allouée aux programmes mis en œuvre par chacun des processus en question, sachant que le Maroc, qui préside, dans le cadre de l'ASA, le Comité du Commerce, des Investissements et du Tourisme, prévoit l'organisation prochaine d'un « *Forum d'Hommes d'affaires* », et qu'il est chargé, au sein de l'ASPA, de concrétiser le projet de création de *l'Institut des Etudes et de Recherches sur l'Amérique du Sud (IERAS)*, dont le siège sera abrité par la ville de Tanger.

5/ Ouverture d'un Centre Culturel marocain en Amérique latine :

Dans l'objectif d'assurer une meilleure projection de notre pays dans la région latino-américaine, notamment à travers la promotion de tous les aspects culturels et de l'histoire millénaire de notre pays, en tant que vecteur de rapprochement à la portée hautement politique, *il serait tout indiqué de promouvoir, au titre du Budget quadriennal 2013/2017, l'ouverture dans un pays latino-américain, d'une véritable « Maison du Maroc »* à l'image de celle récemment inaugurée à Montréal, sachant que le seul centre culturel actuellement présent dans la région reste celui de Coquimbo au Chili, qui lui-même connaît certaines difficultés dues à son éloignement de la capitale Santiago.

Un tel Centre serait de nature à renforcer la présence du Maroc en Amérique latine, de délivrer un message politique conséquent sur la volonté de notre pays de renforcer ses liens historiques l'ensemble de la région et d'assurer une meilleure connectivité culturelle avec les pays latino-américains. Il serait également possible d'assurer des formations en langue arabe, à partir de ce centre, soit sur place soit à distance.

Le choix du pays latino-américain pour une telle ouverture pourrait être porté sur **le Mexique**, où l'activisme « culturel » des séparatistes est particulièrement virulent, ou encore **la Colombie**, qui se trouve presque au centre du continent latino-américain.

Cette ouverture impliquerait la mobilisation des dépenses nécessaires pour l'achat, la location ou la construction du bâtiment devant abriter ce Centre, l'affectation d'un personnel adéquat en plus des crédits afférents à son fonctionnement.

6/ Organisation de deux Conférences Internationales au Maroc :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'Action Stratégique de la Direction des Affaires Américaines, pour la période 2013/2017, et dans le prolongement des initiatives prévues parallèlement aux actions orientées en direction des pays latino-américains et des Caraïbes, il a été prévu d'organiser deux rencontres internationales dans notre pays, sous l'un des formats suivants :

- Une Conférence Maroc/Amérique Latine et Caraïbes sur la lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé et le terrorisme ;

- Une Conférence Maroc/Pays membres de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO) sur les énergies renouvelables et le développement durable.

Ces deux Conférences, qui se dérouleraient chacune à Rabat (au siège du Ministère), selon un intervalle de deux ans, dans le cadre du plan quadriennal, l'une entre 2013 et 2015 et l'autre entre 2015 et 2017, nécessiteront la mobilisation de moyens financiers adéquats pour couvrir notamment le transport international des participants, le séjour des délégations ainsi que tous les frais afférents à l'organisation de ces événements.